

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

& rapport de gestion



4-5

Message de Philippe Thuner,
Président

6-7

Editorial de Nathalie Bernheim,
Secrétaire générale

8-9

La FONPRO en bref

10-11

La FONPRO en chiffres

12-21

Principaux axes d'activités

22-25

Les éléments financiers
(bilan et compte d'exploitation)

26-27

Le Conseil de fondation

28-29

L'administrateur

30-35

Réseaux et partenaires

36

Contact & liste des abréviations

MESSAGE DE PHILIPPE THUNER, PRÉSIDENT

Il faut tenir !

Tel pourrait être le credo de tous les acteurs de la formation professionnelle duale. Et pas seulement en raison de la pandémie Covid19, mais pour résister aux différentes pressions que subit ce modèle de formation que de nombreux pays nous envient.



Il y a tout d'abord les parents qui désirent souvent que leur enfant suive une formation académique, dite voie gymnasiale. Il y a ensuite les jeunes qui, statistiquement, ne veulent plus de métiers à risques et sont réticents aux métiers manuels. Leur rêve serait plutôt d'être assis à un bureau devant un écran d'ordinateur. Les entreprises, elles, sont parfois trop spécialisées pour pouvoir offrir une formation complète dans un métier dont la palette d'activités est beaucoup plus large que la sienne. Ou alors, multinationales, elles mettent un certain temps à acquérir la culture suisse et le « réflexe » de la formation duale. Elles sont parfois découragées par la complexification des métiers et des exigences de formation, tout comme les futurs apprentis. S'ajoutent encore, par idéologie et égalitarisme mal placé, ceux qui voudraient faire apprendre les métiers en école et rapatrier la formation professionnelle initiale au sein de l'Etat. Suivre cette voie d'académisation de la formation professionnelle, c'est prendre le risque de la déconnecter des besoins de l'économie et, faute d'employabilité, de former des chômeurs à l'exemple d'un grand pays voisin.

Mais tenir ne veut pas dire figer et « graver dans le marbre ». **La formation duale peut et doit être développée, améliorée, adaptée aux changements de l'économie et des professions.** Création de réseaux d'entreprises formatrices et cours théoriques en blocs à la place de la journée hebdomadaire sont deux exemples de cette évolution possible.

Et l'hiver dernier est arrivée la crise sanitaire de la Covid19 avec son cortège de difficultés, de fermetures, télétravail et interdictions. Les entreprises, les écoles et les organisateurs de CIE ont dû réinventer leur manière de former. Pour contrer la crise économique induite et favoriser la conclusion de nouveaux contrats d'apprentissage en 2020, le canton, en plus des autres mesures, a décidé de prendre en charge le salaire des nouveaux apprentis durant 6 mois.

La FONPRO, aussi, donne un coup de pouce aux entreprises formatrices. Le Conseil de fondation, au vu des bons résultats des comptes 2019, a décidé de créer un fonds spécial pour prendre en charge le solde des coûts des CIE 2019-2020 devant être payés par les entreprises formatrices après déduction de la subvention cantonale et de la contribution ordinaire de la FONPRO. C'est ainsi quatre millions de francs supplémentaires qui ont été mis à disposition pour alléger les coûts externes de la formation duale et soulager la trésorerie des entreprises formatrices. L'opération sera reconduite de manière similaire pour l'année scolaire 2020-2021.

En conclusion, merci à tous les partenaires de la formation duale, merci à mes collègues du Conseil de fondation et merci à nos collaboratrices d'avoir tenu et poursuivi les missions de la FONPRO malgré le télétravail, les visioconférences et les autres contraintes liées à la crise sanitaire.

ÉDITORIAL DE NATHALIE BERNHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Alors que le Conseil d'Etat vaudois vient d'annoncer de nouvelles mesures pour lutter contre l'impact de la crise sanitaire sur l'apprentissage, **la Fondation cantonale pour la formation professionnelle alimente de son côté un fonds de crise de 4 millions de francs pour la deuxième année consécutive.**



Le but de ce fonds est, en particulier, de soutenir les entreprises formatrices en assumant les coûts résiduels des cours interentreprises (CIE) restant à leur charge. Ce faisant et à titre exceptionnel pour les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021, **la FONPRO vient solder l'intégralité des coûts des CIE pour l'ensemble des entreprises formatrices vaudoises**. Cet effort exceptionnel est rendu possible par la bonne gestion des fonds qui lui sont confiés, de même que par un travail de surveillance sans cesse renouvelé. En quelques années, grâce à l'implication des milieux professionnels concernés et aux échanges fructueux avec la Fondation, d'importants efforts de maîtrise des coûts ont pu être observés à l'échelle du canton, rendant une telle démarche possible.

Pour autant des efforts restent à faire. L'année 2020 aura mis à l'épreuve beaucoup de nos certitudes et de nos habitudes, nous obligeant à adapter nos modèles et à en imaginer de nouveaux, compatibles avec un environnement plus incertain. Enseignement à distance, recherche de place d'apprentissage rendue plus difficile, examen finaux passés dans des conditions inhabituelles, situation économique qui pourrait péjorer l'offre de places d'apprentissage... voici ce que sont quelques-uns des effets de l'année écoulée du point de vue de la formation professionnelle.

Dans le même temps la majorité des entreprises ont dû en quelques jours au printemps 2020 organiser la poursuite de leurs opérations en maintenant leurs équipes en télétravail parfois en réinventant leur modèle d'affaires. Les compétences des collaborateurs, tout comme celles des enseignants dans le domaine de la formation, ont été mises à rude épreuve.

Le mérite de cette situation (s'il fallait en trouver au moins un) aura été de placer la grande majorité d'entre nous dans une situation si-

multanée d'apprentissage et de nous rappeler, si cela était nécessaire, l'importance de continuer à nous former pour être capable de relever de nouveaux défis. Se former tout au long de la vie est essentiel, ne serait-ce que pour pouvoir continuer à utiliser notre savoir-faire et le faire évoluer grâce aux nouveaux outils et tendances à disposition. Il aura fallu moins d'une génération pour abandonner définitivement l'idée de conserver le même employeur toute sa vie professionnelle ; il faudra beaucoup moins de temps pour abandonner tout aussi définitivement l'idée de ne se former qu'en début de vie « active ». Cette idée ne fait déjà plus sens. La formation professionnelle tertiaire nous montre la voie à cet égard en proposant à des personnes formées de pratiquer leur métier avant de poursuivre un cursus pour mettre à jour leurs compétences et en acquérir de supplémentaires.

Ainsi, encourager et soutenir la formation professionnelle initiale et supérieure reste prioritaire et la Fondation travaille à penser son action future pour s'assurer qu'elle soit toujours au plus proche des besoins avérés. La FONPRO soutient les acteurs de la formation professionnelle dans le canton de Vaud. Elle exerce son action notamment à travers les mesures suivantes :

- **Financement des charges externes de l'apprentissage,**
- **Financement de mesures d'encadrement des apprentis,**
- **Promotion de la formation professionnelle initiale,**
- **Encouragement à la formation professionnelle supérieure,**
- **Information** des acteurs de la formation professionnelle.

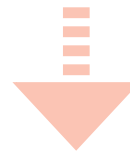
L'équipe de la FONPRO se joint à moi pour vous inviter à prendre connaissance de nos résultats pour l'année 2020 et vous souhaiter une excellente lecture.

LA FONPRO EN BREF

La FONPRO contribue à financer les coûts :

- des cours interentreprises, des frais de matériel et de locaux dans le cadre des examens finaux, de même que ceux liés à l'encadrement des stages professionnels obligatoires, pour les entreprises formatrices du canton de Vaud ;
- des cours préparatoires menant aux brevets et diplômes fédéraux, ainsi que des examens y relatifs pour les salariés des entreprises vaudoises ;
- de mesures d'appui pour encadrer les apprentis en difficulté afin de réduire les ruptures des contrats d'apprentissage et les échecs ;
- de la promotion de la formation professionnelle initiale.

ENTREPRISES VAUDOISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES



0,09% de la masse salariale perçue via les caisses d'allocations familiales (CAF)



CHF 1'430'000.-

soutien financier direct



SALARIÉS DES ENTREPRISES VAUDOISES SUIVANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE MENANT À UN BREVET OU UN DIPLÔME FÉDÉRAL



CHF 19'620'000.-

via les organisateurs de cours interentreprises et d'examens finaux dans le cadre des procédures de qualification



ENTREPRISES FORMATRICES DU CANTON DE VAUD



CHF 1'080'000.-

via des mesures d'appui



APPRENTIS DES ENTREPRISES VAUDOISES

LA FONPRO EN CHIFFRES

Prestations financées

Résultats en 2020



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

LE FINANCEMENT DES CHARGES EXTERNES DE L'APPRENTISSAGE

1. LES FRAIS DES CIE DIRECTEMENT FINANCÉS AUX ORGANISATEURS DE COURS

Les entreprises formatrices ayant un apprenti au bénéfice d'un contrat d'apprentissage vaudois sont indirectement financées par la FONPRO à travers le financement des coûts des cours interentreprises (CIE).

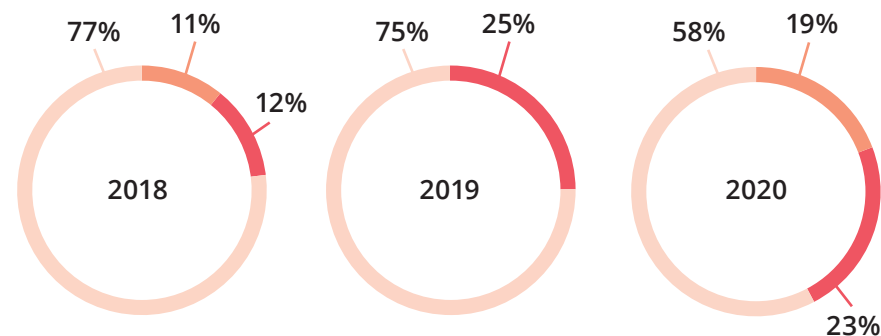
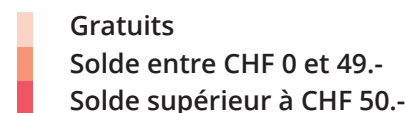
Le service du canton, la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP), reçoit de la part des organisateurs de cours l'annonce du montant des coûts relatifs à l'organisation des CIE par profession. En tant qu'organe de surveillance, la DGEP contrôle et valide les charges qui lui sont présentées. Cette démarche permet le versement à l'organisateur de cours de la subvention cantonale ; elle correspond à un forfait par jour et par apprenti, établi au niveau suisse, par profession.

La FONPRO intervient ensuite, par l'octroi d'une contribution supplémentaire qui vient solder le coût des CIE lorsque cela est possible. Quand l'entier des coûts n'est pas couvert par le versement de la subvention cantonale et de la contribution de la FONPRO, l'organisateur de CIE peut facturer aux entreprises formatrices le solde résiduel. Les financements publics obtenus sont clairement présentés dans un récapitulatif à destination des entreprises formatrices que les organisateurs de cours leur transmettent.

Cette démarche permet chaque année d'éviter toute facturation de CIE pour la grande majorité des entreprises formatrices vaudoises. Ainsi en 2020, la gratuité des CIE est atteinte pour environ 58% des 13'000 apprentis en formation et donc pour les entreprises qui les emploient.

Pour cette mesure la Fondation mobilise près de 70% de ses ressources, soit CHF 19,6 millions.

Prise en charge des CIE : Proportion des apprentis selon le solde par jour pouvant être mis à la charge des entreprises formatrices



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

2. LES FRAIS DES CIE POUVANT ÊTRE MIS A LA CHARGE DES ENTREPRISES

Le canton de Vaud et la FONPRO versent directement les financements publics alloués aux organisateurs de cours. Ces derniers n'ont pas l'autorisation d'adresser une facture aux entreprises formatrices avant d'avoir obtenu les financements (hormis pour le recouvrement des frais de repas et d'hébergement qui ne sont pas pris en considération dans les financements versés par la DGEP et la FONPRO). Les entreprises formatrices peuvent recevoir une facture au titre des journées de cours CIE dans le seul cas où il subsisterait un solde non couvert.

Dans cette hypothèse, la facture devra en tout temps faire état :

- ✓ **du coût total par jour et par apprenti,**
- ✓ **de la déduction de la subvention accordée par la DGEP,**
- ✓ **de la déduction de la contribution versée par la FONPRO,**
- **laissant alors apparaître un éventuel solde à couvrir par l'entreprise formatrice.**

Pour tout comprendre de ces mécanismes, nous vous invitons à visionner les capsules vidéo explicatives qui les mettent en images et que vous trouverez sur notre site internet www.fonpro.ch (<https://fonpro.ch/entreprises/formation-professionnelle-initiale/>).

Ces descriptions vous détailleront :

- Comment sont financés les CIE dans le canton de Vaud ?
- Quelle est la procédure de financement des CIE?
- L'entreprise formatrice reçoit-elle une facture CIE?

Il est remarquable de noter que l'action du canton et de la FONPRO dans les démarches de surveillance des coûts présentés ont permis de faire chuter les soldes résiduels à destination des entreprises formatrices de près de CHF 12 millions en 2013 à moins de CHF 4 millions en 2020. Cette situation particulièrement réjouissante est le résultat des efforts conjoints des organisateurs de cours dans leur maîtrise de charges mais aussi des services du canton et de la FONPRO dans leurs actions de surveillance.

Grâce à des résultats 2019 excédentaires, le Conseil de fondation a créé à titre exceptionnel un fonds de crise de CHF 4 millions afin de solder l'intégralité des coûts des CIE de l'année scolaire 2019/2020 pour les entreprises vaudoises. **Afin de pouvoir bénéficier de ces financements, les entreprises formatrices d'apprentis au bénéfice d'un contrat d'apprentissage vaudois déposent leur demande sur la plateforme dédiée www.fonpro-entreprises.ch.**

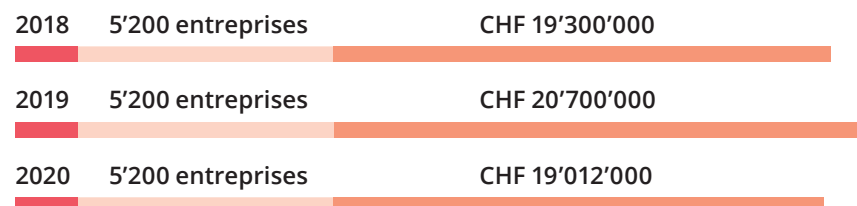
Il est à préciser que les frais de salaire, de repas, de transport, d'hébergement ou encore ceux occasionnés par l'absence de l'apprenti sur son lieu de travail ne sont pas pris en considération. Seuls les frais de cours des CIE le sont.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Par ailleurs, suite du travail effectué par la Fondation concernant cette mesure, **il apparaît un besoin de transparence accrue en faveur des entreprises formatrices afin que ces dernières puissent en tout temps savoir ce que les organisateurs de cours de leurs apprentis sont en droit de leur facturer.**

C'est pourquoi la Fondation publiera désormais, sous une forme encore à préciser, les éléments des décomptes récapitulatifs au fur et à mesure du traitement des données afin que les entreprises vaudoises soient parfaitement informées.

Evolution des montants affectés au financement des CIE



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

3. LES FRAIS DES PROCÉDURES DE QUALIFICATION

La FONPRO prend en charge l'intégralité des coûts de matériel et de locaux d'examen pour l'ensemble des apprentis vaudois passant un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de capacité (AFP). Elle agit de même pour les apprentis « répétants », afin de les aider à obtenir leur diplôme et à finaliser leur formation professionnelle initiale. **Le passage des examens CFC et AFP par leurs apprentis est donc totalement gratuit pour les entreprises formatrices du canton de Vaud.**

Pour recevoir le financement de cette prestation, les milieux concernés transmettent à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire toutes les factures relatives à ces épreuves. Dans un premier temps, la DGEP les contrôle et les paye, avant d'adresser une facture globale à la FONPRO, qui vient rembourser la totalité des frais engagés.

La charge financière de cette prestation étant importante, les Services du canton et de la Fondation étudient avec soin les évolutions de charges pour s'assurer, en partenariat avec les milieux professionnels, que ces dernières restent maîtrisées.

Financement des frais de locaux et d'examen

2018	5'400 candidats	CHF 1'300'000
------	-----------------	---------------

2019	5'300 candidats	CHF 1'300'000
------	-----------------	---------------

2020	5'300 candidats	CHF 609'000
------	-----------------	-------------

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

LE FINANCEMENT DE MESURES D'ENCADREMENT DES APPRENTIS

Figurant en tête du programme de législature du canton de Vaud, la valorisation de la formation professionnelle constitue une priorité. Or un parcours de formation doit aboutir à une réussite. Le but est de mettre en œuvre des mesures permettant d'éviter les ruptures et les échecs en cours de formation.

La Fondation participe activement et depuis de nombreuses années au soutien des apprentis en difficulté en soutenant financièrement des porteurs de mesures. Chaque année, ce sont ainsi près de 1'200 apprentis qui sont suivis par différentes mesures d'action préventives.

Ces mesures ont été mises en place pour venir soutenir les apprentis en difficulté. Elles permettent d'identifier les jeunes concernés le plus tôt possible dans leur cursus et tentent de leur apporter une solution. L'implication et la collaboration de tous les partenaires de la formation est un gage de succès pour la réussite de ces mesures.

La FONPRO finance deux mesures mises en place par les milieux associatifs privés :

- ✓ Des appuis individuels dispensés par des intervenants socio-pédagogiques (CoachApp). Ces appuis peuvent prendre la forme de cours de soutien dans les branches scolaires ou techniques, mais aussi d'aide à l'acquisition de méthodes d'apprentissage, d'organisation du travail, de gestion des échéances ou du stress.
- ✓ Des appuis ciblés pour des groupes de 3 à 4 personnes encadrés par des étudiants (App-App) et répondant à des besoins spécifiques.

Les résultats de ces mesures sont unanimement reconnus sur le terrain, par tous les partenaires de la formation professionnelle : apprentis, patrons, enseignants et parents.

Mesures d'appui des apprentis

2018	1'100 apprentis	CHF 910'000
2019	1'100 apprentis	CHF 1'050'000
2020	1'140 apprentis	CHF 1'080'000

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

LE FINANCEMENT DES STAGES PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

La FONPRO finance les frais d'encadrement, pour les structures d'accueil, des stages professionnels prévus par les ordonnances de formation. Ce financement est destiné aux entreprises vaudoises encadrant un stagiaire socio-éducatif (ASE).

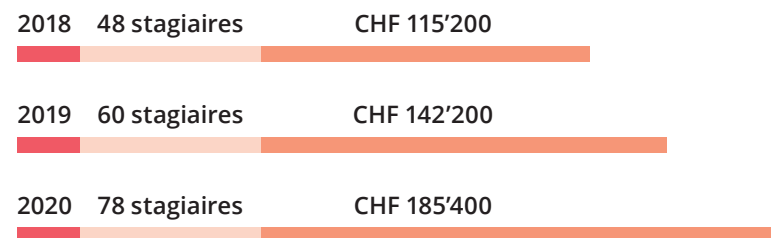
Seuls les stages professionnels dans le cadre de la formation CFC au sens de l'ordonnance fédérale de formation (ORFO) peuvent ainsi être financés. Un montant forfaitaire annuel de CHF 2'400.- est versé par stagiaire disposant d'un contrat de stage validé par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Afin de recevoir ce financement, la Fondation informe par courrier les structures d'accueil qui peuvent y prétendre à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Ces dernières peuvent alors déposer une demande de financement à travers la plateforme dédiée de demandes en ligne : www.fonprostages.ch.

Les montants sont versés directement auprès des structures d'accueil bénéficiaires.

Financement des stages professionnels obligatoires



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

LA PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Promouvoir les filières de la formation professionnelle initiale reste une démarche essentielle; leurs atouts sont multiples. Elles ne devraient jamais être un choix par défaut car les entreprises formatrices, qui forment des apprentis, transmettent leur savoir et constituent leur relève.

Les formations professionnelles mettent à la disposition des jeunes un large éventail de possibilités de formations pratiques ; elles permettent d'acquérir de solides connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession ; elles sont constituées de cursus sans cesse mis à jour pour refléter la réalité des besoins des professionnels en entreprise et assurent donc l'employabilité de ceux qui les suivent ; elles sont toujours plus attractives en raison d'offres d'enseignement bilingue, de même que de possibilités d'échanges avec d'autres pays ; elles sont aussi toujours le point de départ de formations supérieures certifiantes.

En conséquence, **informer les jeunes au sujet de ces filières ne doit pas être une démarche liée aux résultats scolaires mais être encouragée pour tous les élèves de la scolarité obligatoire.** Les parents, prescripteurs principaux des choix d'orientation à ces âges, doivent aussi pouvoir s'informer afin de juger des innombrables opportunités que ces filières revêtent.

Choisir cette voie de formation, c'est agir comme deux tiers des jeunes en Suisse. Cependant, rester au fait de l'actualité des offres de formation n'est pas chose aisée car cette filière est en mutation permanente pour répondre aux besoins de l'économie. Les élèves et leur famille ont

ainsi besoin d'obtenir des informations au sujet des perspectives de carrières, riches et variées, que la formation professionnelle initiale peut offrir.

Le « Salon des Métiers et de la Formation Lausanne » se tient chaque année afin de permettre aux jeunes et à leurs proches de s'informer des possibilités existantes. Pour les associations professionnelles et les entreprises formatrices, le but est de parvenir à attirer de jeunes talents pour trouver suffisamment d'apprentis motivés par les places offertes. Cette manifestation n'a pas pu se dérouler en 2020 en raison des restrictions sanitaires. En remplacement, ce printemps 2021, les partenaires de la formation professionnelle ont préparé des webinaires et la FONPRO a participé à leur financement.

Le but de cette opération est identique à celui du Salon des Métiers : mettre en relation les élèves en fin de scolarité obligatoire avec les apprentis et les formateurs en entreprise. La démarche s'est faite en deux étapes ; une capsule vidéo et des rencontres interactives en ligne faisant suite à une inscription des jeunes intéressés.

De plus, en perspective des prochains salons qui se tiendront à Beaulieu dès novembre 2021, la Fondation financera le transport des classes afin de le rendre accessible à tous les jeunes Vaudois sans faire peser les coûts de déplacement de manière inégalitaire selon l'éloignement du site d'exposition et ainsi ne plus donner aucune raison de ne pas faire ce déplacement.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

L'INFORMATION DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Fondation poursuit son effort de communication auprès de ses partenaires et du public afin d'informer tous les bénéficiaires potentiels des mesures qu'elle soutient. Bien évidemment, en temps de pandémie cette communication s'est parfois faite différemment qu'en présentiel, mais elle ne s'est point réduite.

En particulier, la Fondation a axé son effort de communication auprès des entreprises formatrices en raison du fait qu'elle vient solder à titre exceptionnel les factures résiduelles reçues au titre des cours interentreprises de leurs apprentis grâce à son « fonds de crise ». La FONPRO continue à rendre les entreprises formatrices vaudoises attentives à son action et à les informer des aides indirectement allouées concernant les cours interentreprises et les procédures de qualification de leurs apprentis.

La Fondation, en lieu et place de la traditionnelle séance d'information destinée aux organisateurs de cours interentreprises ayant des apprentis vaudois, a convié ces derniers à des visio-conférences organisées à la demande. Le cadre légal, les modalités de subventionnement, de même que les principes rigoureux de surveillance ont ainsi pu être rappelés. Les nombreux échanges permettent à chacun de trouver les réponses aux questions posées.

La FONPRO communique toujours au travers des actualités mises en ligne sur son site www.fonpro.ch, ainsi que par le biais de la presse généraliste ou professionnelle.

La Fondation reprend, après une année d'interruption, l'organisation de ses séances destinées aux entreprises formatrices afin de les informer. L'équipe se déplace également volontiers pour présenter la Fondation lors d'événements professionnels, tels que les assemblées générales des associations professionnelles par exemple, lorsqu'elle y est invitée.

Rappelons enfin qu'un service de messagerie instantanée est mis à disposition des utilisateurs et est très fortement apprécié. Le but est d'offrir une aide efficace de même qu'un service de qualité aux personnes ayant besoin d'informations spécifiques. Ce service est disponible en direct aux heures d'ouverture des bureaux et accessible depuis le site internet www.fonpro.ch. Ce site internet est régulièrement actualisé pour permettre à tout un chacun de trouver une information ciblée et pertinente.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

L'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Lors de la conférence d'automne sur la formation professionnelle de novembre 2019 à Berne, la professeure Dr. Uschi Backes-Gellner de l'Université de Zurich a mis en évidence l'apport de la formation professionnelle à l'innovation à travers une étude (Étude Prof. Uschi Backes-Gellner et Curdin Pfister. *Contribution de la formation professionnelle à l'innovation*, 2019, SEFRI).

Elle a tout d'abord déconstruit le mythe de l'association entre les diplômés de la formation universitaire et la capacité d'innovation puisque depuis de nombreuses années « *la Suisse est à la fois l'un des pays avec le plus faible taux de diplômés universitaires ou de nouveaux étudiants en comparaison avec les autres pays de l'OCDE et à la fois l'un des pays qui arrive en tête des classements de l'innovation sur le plan mondial* ». D'autre part, l'étude fait plusieurs « *constatations empiriques : les entreprises qui participent à la formation professionnelle sont plus innovantes que les autres et les entreprises qui misent sur la diversité des compétences sont plus innovantes que celles qui ne privilégient que les compétences universitaires* ». **La conclusion met en évidence le fait que l'innovation des entreprises en Suisse « repose sur la collaboration entre les diplômés des hautes écoles et les spécialistes venant du système de la formation professionnelle ».**

Ainsi, la participation des entreprises comme acteurs de la formation professionnelle tant certifiante que continue, mais aussi comme recruteurs des profils émanant de ces filières, prend tout son sens. Disposer des personnes formées au fait des avancées des différents domaines est crucial. La formation professionnelle tertiaire, en validant l'acquisition de compétences pointues de la pratique professionnelle, mais aussi souvent de compétences de management liées à l'encadrement

d'équipe, crée les meilleures conditions d'interaction. Cette démarche permet de ramener dans l'entreprise des pratiques à jour et donc d'interroger et de faire progresser celles qui existent à l'interne.

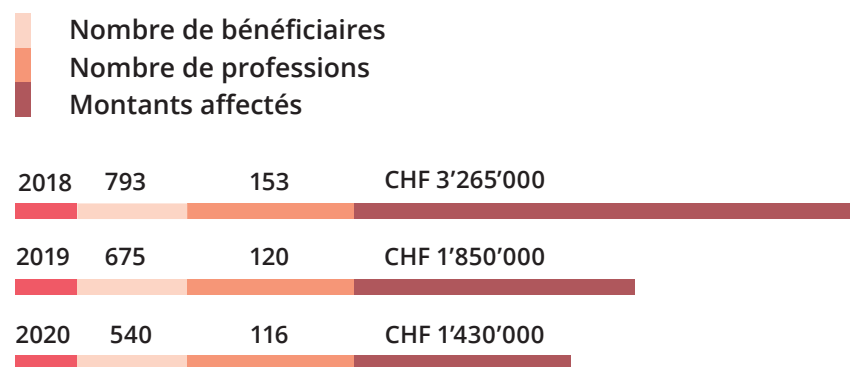
D'un point de vue opérationnel, **la Fondation invite les usagers concernés à venir chercher les financements de leur formation** le plus rapidement possible une fois les cours commencés, souhaitant être le plus aidant possible. Une plateforme de demandes de financement en ligne est dédiée et permet de dématérialiser intégralement le traitement des dossiers. Les différentes procédures et directives sont tenues à la disposition des usagers par internet. La Fondation joue ainsi pleinement son rôle en encourageant les personnes intéressées à entreprendre ces formations exigeantes. Elle finance les cours préparatoires à hauteur maximale de 25% de leur montant et de CHF 2'500.-. Quant à la taxe d'examen, elle prend en charge 100% de son coût plafonné à CHF 3'000.-.

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Toutes les informations concernant les conditions de ce financement sont disponibles sur notre site internet www.fonpro.ch. La Confédération, sous certaines conditions, octroie un financement direct à la personne pour celles et ceux qui entreprennent une formation professionnelle supérieure. Le financement de la FONPRO peut s'additionner à celui obtenu.

Le dépôt de la demande de soutien financier se fait à travers un formulaire de demande en ligne qui est disponible sur le site internet dédié www.fonprosup.ch.

Financement de la formation professionnelle supérieure



LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

- le bilan au 31 décembre
- le compte d'exploitation
- un extrait de l'annexe aux comptes

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Actif	2020 CHF	2019 CHF
Actif circulant	31'749'607	25'586'703
Liquidités	21'141'258	15'615'155
AFC impôt anticipé	4'628	3'899
Actifs transitoires	10'603'721	9'967'649
Total de l'actif	31'749'607	25'586'703

Passif	2020 CHF	2019 CHF
Engagements à court terme	12'545'574	11'126'776
Créanciers	525'390	265'486
Passifs transitoires	461'116	413'399
Provision cours interentreprises	11'090'868	9'834'892
Provision stages professionnels	91'200	138'000
Provision brevets et diplômes	190'000	198'000
Provision matériel et locaux d'examen	150'000	200'000
Provision rétrocession autres fonds	37'000	77'000
Fonds affectés	8'399'007	4'500'000
Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	500'000	500'000
Fonds de crise	7'899'007	4'000'000
Capital de la Fondation	10'805'026	9'959'926
Réserve générale	10'805'026	9'959'926
Résultat de l'exercice	-	-
Total du passif	31'749'607	25'586'703

COMPTE D'EXPLOITATION

	2020 CHF	2019 CHF
Produits	28'325'845	28'062'750
Contributions des employeurs *	28'458'384	27'633'497
./. Frais de perception des contributions par les caisses d'allocations familiales	-158'232	-153'581
Autres produits	20'683	20'352
Produits exceptionnels	5'009	562'482
Total des produits	28'325'845	28'062'750
Charges		
Prestations	-22'493'607	-20'742'016
Cours interentreprises *	-19'261'706	-16'372'437
Encadrement stages professionnels *	-117'900	-169'800
Matériel et locaux d'examen	-608'621	-1'321'651
Brevets et diplômes *	-1'429'752	-1'751'024
Mesures encadrement apprentis	-1'080'966	-1'054'246
Aides individuelles	-1'179	-1'666
Rétrocessions autres fonds *	6'516	-71'191
Frais de fonctionnement	-905'353	-901'369
Honoraires	-753'900	-753'900
Autres frais de fonctionnement	-151'453	-147'469
Total des charges	-23'398'960	-21'643'385
Résultat d'exploitation	4'926'884	6'419'366

	2020 CHF	2019 CHF
Résultat d'exploitation	4'926'884	6'419'366
Résultat financier	-83'083	-64'926
Produits financiers	13'222	11'139
Charges financières	-96'305	-76'065
Résultat avant variation des fonds affectés	4'843'802	6'354'440
Résultat des fonds affectés	-3'998'702	-4'450'000
Financement projet général de formation	1'298	-250'000
Prélèvement Fonds projets de formation	-	250'000
Attribution au Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	-	-450'000
Financement projet remb. solde CIE	-100'993	-
Prélèvement Fonds de crise projet remb. solde CIE	100'993	-
Attribution au Fonds de crise projet remb. solde CIE	-4'000'000	-4'000'000
Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation	845'100	1'904'440
Dissolution (+) / Attribution (-) de la réserve générale	-845'100	-1'904'440
Résultat de l'exercice	-	-

* détails selon point 3.7 de l'annexe aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES

3.7 DÉTAILS DE DIVERS POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION

	2020 CHF	2019 CHF
Produits		
Contribution des employeurs		
de l'exercice en cours	27'600'000	26'800'000
Provisions au 31.12	243'000	900'000
./. Dissolution nette de provision de l'exercice antérieur	-900'000	-580'000
Contribution des employeurs de l'exercice antérieur	1'515'384	513'497
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	28'458'384	27'633'497
Charges		
Cours interentreprises		
Réalisé	17'691'706	22'368'287
Provisions au 31.12	13'190'000	11'620'000
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-11'620'000	-17'615'850
Total	19'261'706	16'372'437

	2020 CHF	2019 CHF
Encadrement stages professionnels		
Réalisé	185'400	142'200
Provisions au 31.12	91'200	138'000
./. Dissolution nette des provisions des exercices antérieurs	-138'000	-108'000
	<u>138'600</u>	<u>172'200</u>
./. Dissolution nette des charges payées d'avance	56'400	54'000
Charges payées d'avance	-77'100	-56'400
Total	117'900	169'800
Brevets et diplômes		
Réalisé	1'437'752	1'857'829
Provisions au 31.12	190'000	198'000
./. Dissolution nette provision des exercices antérieurs	-198'000	-304'805
Total	1'429'752	1'751'024
Rétrocession aux autres fonds		
Réalisé	33'484	69'191
Provisions au 31.12	37'000	77'000
./. Dissolution nette provision des exercices antérieurs	-77'000	-75'000
Total	-6'516	71'191

LE CONSEIL DE FONDATION

Nommé par le Conseil d'Etat, le Conseil de fondation est l'organe de décision de la FONPRO.

Il assume les tâches suivantes :

- Représenter la Fondation envers les tiers
- Proposer au Conseil d'Etat l'organe de révision externe
- Désigner l'administrateur, fixer ses honoraires et élaborer son cahier des charges
- Fixer le taux de contribution des employeurs vaudois
- Edicter les directives relatives au cadre d'intervention
- Définir les parts de financement pour chaque prestation
- Adopter le budget de la Fondation et le rapport annuel
- Publier les comptes
- S'assurer de la bonne utilisation par les bénéficiaires des contributions allouées

La FONPRO est une fondation de droit public gérée conjointement par le patronat, les syndicats et l'Etat de Vaud.

Les membres au 31.03.2021

Philippe Thuner	Président, représentant patronal
Yves Defferrard	Vice-président, représentant syndical
Lionel Eperon	Membre, représentant Etat de Vaud
Stéphanie Grimm	Membre, représentante patronale
Julien Guex	Membre, représentant patronal
Raphaël Ramuz	Membre, représentant syndical
Nicolas Rochat Fernandez	Membre, représentant syndical
Catherine Staub	Membre, représentante patronale
Georges Zünd	Membre, représentant patronal
Jean-Pierre Delacrétaz	Membre à titre consultatif DFJC – DGEP



JULIEN GUEX, RAPHAËL RAMUZ, JEAN-PIERRE DELACRÉTAZ, NICOLAS ROCHAT FERNANDEZ, PHILIPPE THUNER, STÉPHANIE GRIMM
YVES DEFFERRARD, LIONEL EPERON, CATHERINE STAUB ET GEORGES ZÜND MANQUENT SUR LA PHOTO

L'ADMINISTRATEUR

L'équipe de la FONPRO se compose à ce jour de quatre personnes pour un total de 3,8 ETP. Il s'agit de Nathalie Bernheim, secrétaire générale, Marine Favre, secrétaire générale adjointe, Dauana Mendes, comptable, ainsi que Flavia Modoni, collaboratrice.

La Fondation a tout au long de l'année 2020 traité les demandes suivantes :

- 340 liées aux CIE à travers le site www.ciech.ch,
- 78 concernant les stages à travers le site www.fonprostages.ch,
- 700 liées aux brevets et diplômes à travers le site www.fonprosup.ch.

Toutes ces décisions induisent environ CHF 20,6 millions de paiements et la surveillance y relative.

Le Conseil de fondation a confié au Centre Patronal, à Paudex, la tâche d'administrer la Fondation cantonale pour la formation professionnelle dans le cadre d'un mandat.

Toute l'équipe de la FONPRO attache une grande importance au soin et à la rapidité de traitement apportés à chaque demande, afin d'offrir le meilleur service possible.

Les tâches de l'administrateur sont les suivantes :

- Gérer et administrer la Fondation selon les directives du Conseil de fondation qui définit son cahier des charges
- Tenir le secrétariat et la comptabilité de la Fondation
- Traiter les demandes de participation financière
- Proposer au Conseil de fondation le taux de contribution des employeurs vaudois
- Préparer le budget et le rapport d'activités annuel
- Informer les organisations du monde du travail
- Coordonner les relations avec les autres fonds



DAUANA MENDES, NATHALIE BERNHEIM, FLAVIA MODONI, MARINE FAVRE

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

Prestataires de cours interentreprises

- 2roues Suisse Section Romande
- A+P DO IT YOURSELF
- A+P FLOWER
- ACFIE Formation
- Agora
- Agrotec Arc-Jura
- Agrotec Bern
- Agrotec Fribourg-Freiburg
- Agrotec Vaud
- AM Suisse
- APMI
- Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève
- ARTOS
- Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens
- Association CIE JardinSuisse - GE
- Association Convenience Kiosque
- Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois
- Association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton de Fribourg
- Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité
- Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais
- Association des fabricants de décolletages et de taillages
- Association des transitaires de Suisse Occidentale
- Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève
- Association FAI Formation Genève
- Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres
- Association fribourgeoise pour l'organisation des cours interentreprises
- Association Genevoise pour la Formation de l'Union Professionnelle Suisse de l'Automobile Section Genève
- Association PharmaGenève
- Association romande d'apprentissage en meunerie
- Association romande des agents d'exploitation
- Association romande des droguistes, représentation Vaudoise
- Association romande des fleuristes
- Association romande des médiamaticiens
- Association romande des métiers de la bijouterie
- Association romande des métiers de la pierre
- Association romande des réalisateurs publicitaires
- Association Romande pour le Commerce de la Photo et sa Formation
- Association Spedlogswiss Romandie pour la Formation Professionnelle
- Association suisse de recyclage du fer, du métal et du papier
- Association suisse des constructeurs navals
- Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
- Association suisse des détaillants en alimentation
- Association suisse des détaillants en jouets

- Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires
- Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
- Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton
- Association suisse des esthéticiennes
- Association suisse des garnisseurs en carrosserie
- Association suisse des magasins d'articles de sport
- Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie
- Association suisse des maîtres paveurs
- Association suisse des papeteries
- Association suisse des techniciens en orthopédie
- Association suisse du froid
- Association suisse pour la formation en soins animaliers
- Association suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association valaisanne des paysagistes
- Association vaudoise des banques
- Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales
- Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation
- Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers
- Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir
- Association vaudoise pour les métiers de laboratoire
- Audemars Piguet (Marketing) SA
- Auris
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Musikinstrument
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Parfumerie
- Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche
- Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft
- Blancpain SA
- BOBST MEX SA
- Boulangerie & Confiserie Formation Vaud
- Branche de formation et d'examen construire et habiter
- Branche Handel Kaufmännische Grundbildung
- Branchenverband Deutschschweizer Wein
- Bureau des Métiers
- C -FOR, centre de formation des services industriels de Lausanne
- Callnet
- Carrosserie suisse Vaud
- Centre d'éducation permanente pour la fonction publique
- Centre de formation de Grangeneuve
- Centre de formation professionnelle Berne francophone
- Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment
- Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat du Valais
- Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises
- Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
- CFPS du Château de Seedorf
- Chambre Valaisanne de l'Agriculture
- CIE Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
- CIE des coiffeurs vaudois
- CIE Jardins Suisse Fribourg
- CILA, bâtiment N
- Coiffure Suisse, section Fribourg
- Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire
- Commission des cours d'introduction aux métiers de menuisier, charpentier et ébéniste
- Commission des cours interentreprises des notaires romands
- Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg pour la profession de dessinateur(trice) CFC, orientation Génie civil
- Commission vaudoise de formation en assurances
- Commission vaudoise pour la formation professionnelle des dessinateur(trice)s en bâtiment

- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Genève
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Neuchâtel
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton du Valais
- Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens
- Communauté de travail TDA
- Cours d'introduction des dessinateurs CFC - orientation architecture
- Délégation à la formation I+D
- Département du territoire et de l'environnement - DGE - Formation professionnelle forestière
- Die Interessengemeinschaft Kunsthandwerk Holz
- Ecole d'arts appliqués
- Ecole Panorama
- Espace Compétences SA
- Fédération fribourgeoise des entrepreneurs
- Fédération suisse des agences de voyages
- Fédération suisse des urbanistes
- Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction
- Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs
- Forces aériennes Payerne
- ForêtSuisse
- FormaPro
- Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en génie civil
- Groupement suisse de l'industrie mécanique
- Grundbildung Kaufleute Kommunikation

- H+ Bildung
- Hotel & Gastro Union
- Hôtel et Gastro Formation Fribourg
- Hôtel et Gastro Formation Vaud
- Hotel und Gastro Formation
- Hotelleriesuisse
- ICT-Formation professionnelle de suisse occidentale
- Industrie du bois Suisse
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg
- Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter
- Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer
- Intérieursuisse - Association suisse des maisons d'aménagement intérieurs et des selliers
- Jardin Suisse Vaud
- JardinSuisse
- Kommission für Zeichner Fachrichtung Raumplanung und Landschaftsarchitektur
- Kompetenzzentrum INDUSTRIELACKIERER
- LOGIN Berufsbildung
- LOGIN formation professionnelle
- Maison romande de la propreté
- Manufacture Jaeger-LeCoultre Branch of Richemont Int. SA
- Métal Fribourg
- Montres Breguet SA
- MultimediaTec Swiss
- OdA Bewegung und Gesundheit
- OdA Hauswirtschaft Bern
- OdA LANDI
- OdA Wald BE VS
- Organisation der Arbeitswelt Gesundheit

- Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe
- Organisation pour la formation commerciale fiduciaire-immobilière
- Organisation Romande des Cours interentreprises des Géomaticiens
- OrTra Santé-Social Fribourg
- OrTra Santé-Social Genève
- OrTra Santé-Social Vaud
- OVAP Valais
- Poste CH SA Centre de formation
- R-Suisse
- Reifenverband der Schweiz
- Richemont Fachschule SBKV Stiftung
- Santéuisse
- Schuhschweiz
- Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker
- Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
- Secrétariat des CIE en ameublement
- Service des forêts et de la nature
- Service Fashion + Style GmbH
- Société des pharmaciens du canton de Fribourg
- Société des vétérinaires suisses
- Société suisse d'industrie laitière
- Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs
- Société Vaudoise de Pharmacie
- Société vaudoise des médecins-dentistes
- Société vaudoise et romande des patrons pâtisseries-confiseurs, chocolatiers, glaciers
- Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche Aus- und Weiterbildung
- Stiftung für Oberflächentechnik
- Suissemusic
- Suissetec Fribourg
- Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D
- Swiss Fashion Stores
- Swiss Graphic Designers
- Swissavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt
- Swissemem Academy
- Textilschweiz Bildungs-GmbH
- Union fribourgeoise des carrossiers
- Union Patronale du Canton de Fribourg
- Union pour le tissage artisanal
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section Fribourg
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise
- Union suisse des photographes professionnels
- USMM section Vaud
- Verband Architektur-Modellbau
- Verband Fuss und Schuh
- Verband Leder Textil Schweiz
- Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz
- Verband Schweizerischer Gemüseproduzenten
- Verband Textilpflege Schweiz
- Verband Zoologischer Fachgeschäfte der Schweiz
- Verein Bildung Hörsystemakustik
- Verein kaufm. Grundbildung HGT
- Verein Polybau
- Viscom
- Zimmerleute Ausbildungszentrum Zentralschweiz

Entreprises encadrant un stagiaire assistant socio-éducatif (ASE)

- Association Enfance & Jeunesse
- Association Le Cerf-Volant
- Cap Canaille SA
- CAT Kanumera
- Chalet Sylvana
- Cité Radieuse
- Crèche Piccolo Mondo
- CVE Entrebois
- CVE Grattapaille - Site Les Lucioles
- CVE le Carousel
- CVE Malley Prairie
- CVE Polychinelle
- Ecole A. Buchet - Fondation Espérance
- EFAJE
- EMS La Maison d'Orphée S.A
- EMS La Vernie
- Ensemble hospitalier de la Côte
- EPSM Les Tilleuls
- EPSM Sans Souci
- Etablissements hospitaliers du Nord-Vaudois
- Fabricants de Joie
- FACEME
- FAH - SEB / Foyer La Colombière
- Fondation Beau-Séjour - Centre de jour Panorama
- Fondation Claire Magnin
- Fondation Commandant Baud
- Fondation CSC - St-Barthélemy
- Fondation d'Accueil des Enfants de Grandson et environs - Les P'tits Bouchons
- Fondation de l'Oriel
- Fondation de Verdeil
- Fondation de Vernand - Secteur Enfance et Transition
- Fondation des Acacias
- Fondation des structures d'accueil de l'enfance
- Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz
- Fondation Dr A. Combe - La Cassagne
- Fondation du Midi
- Fondation Eben-Hézer - Cité du Genévrier
- Fondation Echaud
- Fondation EMS Le Marronnier
- Fondation La Colline
- Fondation La Crèche Les Mômes
- Fondation La Croisée de Joux
- Fondation La Pouponnière et l'Abri
- Fondation La Pouponniere et l'Abri CVE des Marronniers
- Fondation La Primerose (CAT Kanumera)
- Fondation Mont-Calme
- Fondation Perceval
- Fondation Primeroche
- Fondation Renée Delafontaine
- Fondation Saphir
- Fondation Silo
- Fondation Yverdonnoise pour l'Accueil de l'Enfance
- Gabrielle Zaugg Colibri Eikenott
- Garderie du Servan
- Garderie La Croq'cinelle
- Garderie Le Colibri
- Garderie-Nurserie Mosaique
- Hopital de Lavaux

- Institution de Lavigny
- Le Foyer
- Les Passerelles CVE
- Résidence Les Trémières SA
- UAPE Le Rendez-vous
- UAPE Les Castors-Apajym
- UAPE Les Petits Bouchons

Partenaires App-App : Membres de la CODEV

- Chablais Région
- La Communauté régionale de la Broye (COREB)
- L' Association de la Région de Cossonay, Aubonne et Morges (ARCAM)
- L' Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV)
- L' Association Pays-d'Enhaut Région
- L' Association pour la promotion économique de la région Riviera – Lavaux (PROMOVE)
- L' Association pour le Développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
- L' Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
- Lausanne Région
- Le Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)

Encadrement des apprentis :

- Groupement pour l'apprentissage - GPA

Contact

Administrateur :

Nathalie Bernheim, Secrétaire générale
Marine Favre, Secrétaire générale adjointe

Coordonnées :

FONPRO Fondation cantonale pour la formation professionnelle
Case postale 1215 1001 Lausanne

Tél. : 058/796 39 37
info@fonpro.ch www.fonpro.ch
www.ciech.ch
www.fonpro-entreprises.ch
www.fonprostages.ch
www.fonprosup.ch

Rédaction : Nathalie Bernheim
Graphisme et mise en page : We studio
Photographies : Julien Palmilha
Sources : canton de Vaud, CSRE, DEFR, IRDP, OCDE, OFS, SEFRI
Remerciements à : École de la construction

Liste des abréviations

AFP :	Attestation fédérale de formation professionnelle
APP-APP :	Appuis apprentis
ASE :	Assistant socio-éducatif
CAF :	Caisse d'allocation familiale
CFC :	Certificat fédéral de capacité
CIE :	Cours interentreprises
COACH APP :	Coaching apprentis
CODEV :	Coordination du développement économique vaudois
CSRE:	Centre Suisse de coordination pour la recherche en éducation
DEFR :	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DFJC :	Département de la formation de la jeunesse et de la culture
DGEP :	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
ETP :	Équivalent temps plein
FONPRO :	Fondation cantonale pour la formation professionnelle
FPS :	Formation professionnelle supérieure
GPA :	Groupement pour l'apprentissage
IRPD :	Institut de recherche pédagogique
LVLFPPr :	Loi sur la formation professionnelle
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OFS :	Office fédéral de la statistique
ORFO :	Ordonnance fédérale de formation
SEFRI :	Secrétariat d'Etat à la formation , à la recherche et à l'innovation